



# LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune

Octobre 2020 N°19



Photo : david85 / freepik.com

DANS LE JOURNAL

À LA UNE

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

04

Informations  
COVID

12

Les coulisses  
de la rentrée

20

Les travaux

21

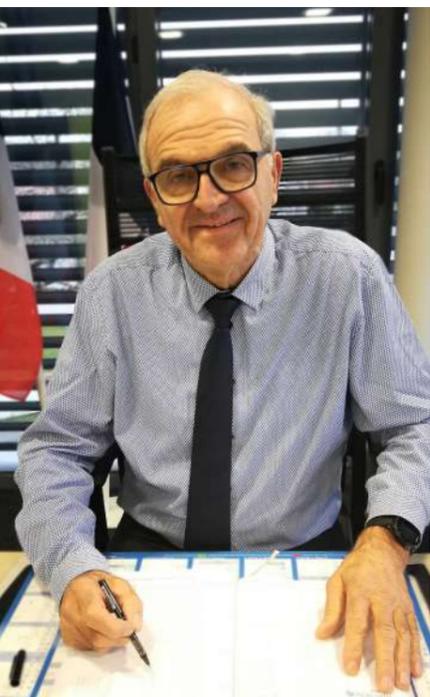
La rentrée des  
associations

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :

[www.gagnac-sur-garonne.fr](http://www.gagnac-sur-garonne.fr)



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



## :: Édito

Chères Gagnacaises,  
Chers Gagnacais,

C'est une rentrée peu ordinaire que nous avons connu mais nous souhaitons rester optimistes et tournés vers l'avenir !

Nous ne devons pas douter de notre capacité d'adaptation pour dépasser cette crise et espérer qu'elle soit l'occasion de repenser notre modèle, autant que le sens de nos vies. Mais, nous aurons à faire face ensemble à une période difficile qui bousculera les équilibres sanitaires, économiques et sociaux.

Après un été marqué par d'inquiétants signes de reprise de l'épidémie de COVID19, le durcissement de ces derniers jours nous met face à une rentrée contraignante. Le présent nous oblige à une vigilance de tous les instants.

Nous avons mis en œuvre tous les moyens nécessaires pour que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles et nous accompagnons le tissu associatif dont l'activité est fortement perturbée.

J'ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui contribuent à affronter cette période inédite : les soignants, les agents du service public, les salariés du secteur privé, les bénévoles ; tous font preuve d'abnégation et de solidarité dont nous avons plus que jamais besoin.

Notre municipalité a désormais pour mission de mettre en œuvre la feuille de route que constitue le projet de mandat dont vous avez partagé les orientations et les propositions. La priorité de l'action municipale que je conduis avec l'ensemble de mon équipe, est d'affronter la dureté de cette crise et faire de ce mandat plus que jamais, celui des réponses à vos besoins du quotidien.

Toutefois, dans cette période difficile, je déplore la recrudescence des comportements malveillants que vous êtes nombreux à nous rapporter.

Il est de notre responsabilité de trouver des réponses. Nous allons ainsi déployer la vidéo-protection, non pas dans l'objectif de suivre les mouvements de tout un chacun, mais à des fins de découragement et de prévention des actes délictueux et pour aider efficacement les investigations des services de Gendarmerie. Cela permettra également de contenir la vitesse des automobiles et des deux roues qui traversent notre commune, de mieux contrôler le stationnement et la présence nocturne de groupes aux comportements gênants.

Enfin, la vidéo-protection nous donnera l'opportunité de sécuriser nos rues confrontées à un accroissement de circulation et d'incivilités routières. N'oublions pas les dégradations d'équipements publics, les tags ou les injures qui exacerbent notre sentiment d'insécurité.

Les six années qui viennent nous permettront de poursuivre la transformation de notre commune afin de la rendre plus innovante et plus solidaire pour préparer l'avenir avec optimisme, enthousiasme et réalisme.

Je vous assure que nous mettons tout en œuvre pour préserver votre commune et le bien-être de ses habitants.

Merci de votre confiance.

Bien fidèlement à vous,  
Michel Simon, Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Valérie VENZA, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS et Véronique LAVERROUX • Service Communication : Nathalie HELENA • IBSN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne | Pictogrammes : Freepik, Itim2101, Smashicons, Sentavio, Stories, dDara, Good Ware, Wanicon, Macrovector, Monkik, Zlatko Plamenov, Pixel perfect, photo3idea studio, Pause08 - flaticon.com | Illustrations : pch.vector, Stories - freepik.com • Conception : Human's Connexion - 8 allée Paul Harris - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc - 31150 Bruguères - Tirage à 1 750 exemplaires



# Édito



Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en  
décembre 2020 !

## :: Sommaire

## 02 Éditorial

## 04 Informations pratiques

- Informations COVID
- État civil
- Rappels déchets verts et nuisances sonores
- Espace sophrologie

## 08 Informations communales

- Compte-rendu du dernier conseil municipal
- Fonctionnement du conseil municipal
- Les conseillers départementaux aux côtés des Gagnacais
- Les tops et les flops de la communication gagnacaise

## 12 Affaires scolaires

- Dans les coulisses de la rentrée
  - > Les bons points de la rentrée des classes
  - > Les chiffres et les noms clés de la rentrée
  - > Les nouveaux visages des accueils de loisirs
  - > Le restaurant scolaire fait sa rentrée
- Enfantastique
- Le CAJ, comment ça marche ?
- Vacances d'octobre au Centre d'Animation et au Centre d'Animation Jeunesse
- Bibliothèque municipale
  - > Lectures Coups de cœur
- Animation Contes et Zik
- Espace Écoute Parents
- Parentalité, petite enfance

## 18 CCAS

- Ma commune Ma santé

## 20 Travaux

- Piste cyclable vers le Grand Parc Garonne
- Voirie : points sur les travaux réalisés ou programmés

## 20 Toulouse Métropole

- Mon entreprise pas à pas
- Plan de relance

## 21 Les associations

- Le forum des associations et la mise en place des protocoles COVID
- Les 60 ans de l'ASCG
- La vie des sections de l'ASCG

## 23 Culture

- 34<sup>e</sup> édition de "Jazz sur son 31" du 7 au 18 octobre

## Infos contacts

## Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

## Heures d'ouverture

• Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis :  
8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h  
• Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h  
• Samedis matins (à compter de septembre) : 10 h - 12 h uniquement pour les formalités d'état civil

**En 2020, la mairie sera ouverte un samedi matin par mois : 19/09, 10/10, 21/11, 19/12.**

Planning affiché en mairie et consultable sur le site web.

## Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

## Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture)

## Documents disponibles en mairie

Le guide pratique, le calendrier de ramassage d'ordures ménagères et le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)



## Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48

:: Santé

## Informations COVID

Les informations ci-après sont extraites des sites internet du Ministère de la Solidarité et de la Santé et du Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports (information actualisée le 12/10/2020).



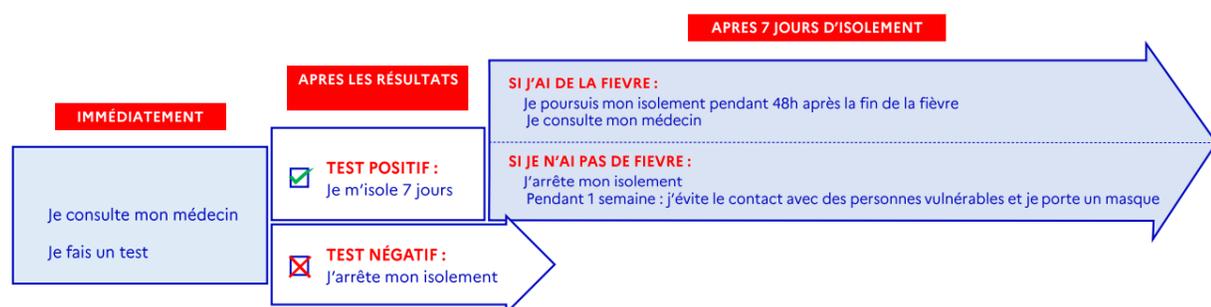
### Je suis une personne contact d'un cas de COVID-19

Je suis informé par un appel que j'ai été en contact proche avec un malade  
J'accède à un test SANS prescription médicale

<b>Je dois aller me faire tester immédiatement</b> si je vis avec la personne contaminée, sinon 7 jours après le dernier contact avec la personne malade	<b>Je m'isole chez moi</b> (masques, surveillance)	L'Assurance Maladie ou mon médecin m'indiquent le laboratoire le plus proche	<b>Je suis automatiquement inscrit pour le test</b>
--	--	--	---

<b>Jour J</b> Je me présente au lieu d'examen avec ma carte Vitale et je porte un masque Un professionnel de santé me fait le test COVID-19	<b>J +1</b> Je reçois les résultats de mon test COVID-19 <b>Mon test est positif</b> Je suis porteur du COVID-19 <b>Mon test est négatif</b> Je ne suis pas porteur du COVID-19 Isolement strict et masque : je m'isole chez moi jusqu'à ma guérison complète ou celle de toutes les personnes de mon foyer L'Assurance Maladie me rappelle pour me donner les recommandations à suivre
---	--

### J'AI DES SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?



Les dispositions relatives aux collèges et lycées s'appliquent également aux écoles élémentaire et maternelle de la commune.

### DIRECTEURS D'ÉCOLE : QUE FAIRE SI UN ÉLÈVE EST UN CAS CONFIRMÉ DE COVID-19 ?



- Dès le signalement que doit faire la famille, le directeur d'école rappelle que l'élève ne doit pas retourner à l'école avant le délai défini par son médecin (au plus tôt, 7 jours après le test ou le début des symptômes).
- Le directeur d'école, en lien avec l'IA-Dasen qui prend contact avec l'agence régionale de santé (ARS).
- Le directeur d'école élabore, avec l'appui du personnel de santé scolaire, la liste des personnes (élèves et agents) susceptibles d'avoir été en contact à risque avec l'élève malade.
- Après validation de la liste par l'IA-Dasen et ses conseillers médicaux et infirmiers, le directeur d'école informe tous les personnels et toutes les familles de la situation et il demande aux personnels et aux élèves de la liste de rester chez eux par précaution en attendant la liste définitive de l'ARS.
- Le directeur d'école, en lien avec l'IA-Dasen, met en place une solution de continuité pédagogique.
- L'ARS, avec l'appui de l'IA-Dasen et de ses conseillers techniques, valide la liste des élèves et des personnels devant être isolés 7 jours.
- Les personnels non retenus dans cette liste sont autorisés à retourner dans leur école. Le directeur d'école en informe les familles.
- Les personnels, identifiés comme « contacts à risque », doivent faire un test et ne pourront revenir dans l'école que si leur test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif. Les élèves ne doivent pas obligatoirement faire un test mais ils doivent observer un isolement de 7 jours.

#### IDENTIFICATION DES CONTACTS À RISQUE

- Lorsque le masque grand public est porté par un cas confirmé et une personne, cette dernière n'est pas considérée comme contact à risque.
- Lorsqu'un écolier est cas confirmé, les personnels ne sont pas considérés comme contacts à risque dès lors qu'ils portent un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère en charge de l'éducation nationale). De même, les autres élèves de la classe ne sont pas considérés comme contacts à risque.
- Lorsque trois cas confirmés surviennent parmi les élèves d'une même classe, toute la classe est considérée comme contacts à risque.

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000 (appel gratuit)

### J'AI ÉTÉ TESTÉ POSITIF MAIS JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?



## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31  
Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau de Toulouse Métropole :  
eaudetoulousemetropole.fr

Maison de l'Eau de Toulouse :  
Métropole 3 rue Alsace Lorraine  
31000 Toulouse  
05 61 201 201

**Pharmacies - Résogardes : 32 37**

**Médecins de garde : 39 66**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Catalina HEREDIA | Léo OUVRARD | Simon JOUCLA | Milan LAFFONT | Gaïa HOTAB | Arthur DUCREUX | Carla CHETRITH | Eléa LIER MASSOTEAU | Méline CAYSSIALS | Brune MOLINA FLEURY | Ehzio CLAYES | Leyna BOSCH | Haroun GEIGUI | Mila TOMASI | Inès CHAHI | Mia NUTIN | Lorenzo MAROTEAU | Joseph FADEL | Eden BELKERDI PATRIGEON | Adrian, Pierre TOURNIER | Côme VICTOR-PUJEBET | Aïyana SOLES | Louise LABRO LAFITTE-BERDOT | Lia BELVEZE | Jules MINGO | Rafaël MOSDINE | Théophile, MARQUILLANES | Juliette CORMIER

### MARIAGE

Sarah FESSLA et Damien BOSCH  
Anne MIRANVILLE et Grégory VIRAMODELY  
Naomi BRAVO et Ala Eddine MEKKI  
Zina ABDELOUHAB et Saufiane MAMCHOUR  
Myriam DE NADAI et Gilles SANSFAUTE  
Sandie FREMON et Stéphane PADRINO

### DÉCÈS

Anne-Marie SIERRA | Jacques NICOLAU | Paul CASTANET | Denise SUBIRATS | Jean-Claude LOUIS | Odette NEYRET | Francine PAPAIX | Alix REYNAUD

### :: Cadre de vie

## Rappels déchets verts et nuisances sonores

### DÉCHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les quinze jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site web). Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie.

### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques,... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

### POUR LES PROFESSIONNELS

Lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

### ANIMAUX

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle. Les propriétaires de chiens doivent les tenir en laisse sur le domaine public (voirie, espaces verts,...). De même, les déjections canines doivent être ramassées sur le domaine public par le propriétaire de l'animal.

### :: Cadre de vie

## Les transports

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne garantit, sous certaines conditions, l'accès gratuit aux transports en commun.

### GRATUITÉ DES TRANSPORTS : POUR QUI ?

- > **Allocataires du RSA domiciliés en Haute-Garonne** inscrits et payés par la CAF ou la MSA de la Haute-Garonne.
- > **Titulaires d'un contrat de travail aidé sous conditions** : nature du contrat, type de convention.
- > **Personnes de 65 ans et plus, non imposables** sur le revenu résidant en Haute-Garonne et dans une commune adhérente au dispositif d'aide – forfait de 24 trajets gratuits par an en Haute-Garonne.
- > **Les demandeurs d'emploi de Haute-Garonne domiciliés dans le périmètre du réseau de transports urbains Tisséo** : la demande de gratuité est à effectuer auprès d'une agence Tisséo.
- > **Les habitants de la Haute-Garonne domiciliés hors périmètre du réseau des transports urbains Tisséo, et qui sont :**
  - **demandeurs d'emploi** inscrits au Pôle Emploi de la Haute-Garonne en catégorie 1, 2, 3, 6, 7 et 8.
  - **stagiaires de la formation professionnelle** en Haute-Garonne Inscrits au Pôle Emploi de la Haute-Garonne en catégorie 4 avec un seuil de ressources ≤ 26 heures hebdomadaires rémunérées au SMIC net.
  - **titulaires d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)** Seuil de ressources ≤ 26 heures hebdomadaires rémunérées au SMIC net.

Pour en savoir plus : [www.haute-garonne.fr/aide/aide-insertion-gratuite-des-transports-publics](http://www.haute-garonne.fr/aide/aide-insertion-gratuite-des-transports-publics)

### :: Économie

## Espace sophrologie

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment. Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie (05 62 22 93 50 ou [accueil.mairie@gagnac-surgaronne.fr](mailto:accueil.mairie@gagnac-surgaronne.fr)).

Amandine et Sophie ont le plaisir de vous informer de l'ouverture de leur cabinet de sophrologie au 12 Place de la République. Elles vous accueillent, sur rendez-vous, pour vos séances individuelles ou séances collectives lors d'ateliers thématiques (le prochain est sur leburn-out maternel, si cela vous concerne, n'hésitez pas – rendez-vous le mercredi 14 octobre à 18 h 30 ou le samedi 17 octobre à 10 h). En raison des mesures sanitaires en vigueur, des télé-séances sont possibles (individuelles ou collectives).

Contacts : Amandine - 06 01 82 98 29, Sophie - 06 59 70 67 24



**AMANDINE SOUQUIÈRE**  
Sophrologue - Périnatalité

**Sophie Garcia-Lopez**  
SOPHROLOGUE  
&  
ACCOMPAGNEMENT PERSONNEL  
0659 706 724

## :: Municipalité

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7 septembre 2020

Les délibérations du Conseil municipal du 7 septembre ont concerné les points suivants :

- Modification du règlement du cimetière municipal
- Reprise des concessions du cimetière en état d'abandon
- Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement 2021
- Recrutement d'emplois occasionnels pour le recensement
- Demande de subventions pour la sécurisation du site de Campistron
- Demande de subventions pour le renouvellement du parc informatique aux écoles
- Demande de subventions pour l'achat de tables simples à l'école élémentaire en raison du COVID
- Désignation des délégués de la commune au Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne
- Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) : Approbation de la composition et désignation du représentant de la commune
- Désignation des délégués de la commune au Syndicat de Gestion et de Valorisation de l'ICPE de Villeneuve-les-Bouloc
- Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Création d'un poste non permanent à temps complet au restaurant scolaire.

## RAPPEL

Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).

## :: Municipalité

## Fonctionnement du Conseil municipal

23 élus...



Tous élus au suffrage universel direct pour six ans

... chargés de régler les affaires de la commune...



## Affaires scolaires

Construction d'une nouvelle école  
Gestion du Centre d'Animation et du Centre d'Animation jeunesse  
Restauration scolaire



## Culture

Programmation culturelle



## Solidarité

Aides sociales



## Finances

Budget de la ville, taux d'impôts locaux



## Associations

Subventions aux associations locales

... se réunissent à l'Hôtel de Ville...

Les séances ont exceptionnellement lieu à l'Espace Garonne en raison de la crise sanitaire.

... pour voter des décisions.

## Les débats

Le jour J, le Maire préside la séance. Les sujets sont exposés puis débattus par les conseillers.

## Le vote

Les conseillers votent à main levée. Les décisions sont prises à la majorité. Ce sont des "délibérations".

## L'exécution

Les décisions sont rendues publiques (affichées en mairie et diffusées sur le site internet de la ville, rubrique "Vie municipale") et certaines d'entre elles sont transmises à la Préfecture pour vérification ("contrôle de légalité" exercé par l'État). Le maire et les élus délégués sont chargés de les mettre en œuvre en s'appuyant sur les services municipaux.

## ET LA MÉTROPOLE DANS TOUT ÇA ?

De nombreux domaines (voirie, propreté, eau, transports en commun, ...) sont gérés par Toulouse Métropole, établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 37 communes. Les décisions se prennent lors des séances du conseil de la Métropole.

[toulouse-metropole.fr](http://toulouse-metropole.fr)

**À noter :** le maire a également un pouvoir de décision propre dans certains domaines. Il prend alors des arrêtés qui ne sont pas soumis au conseil.

Signature du contrat de territoire en présence de Georges Méric, président du Conseil Départemental, Michel Simon, maire, Sandrine Floureusses et Victor Denouvion, conseillers départementaux

## :: Conseil Départemental

## Les conseillers départementaux aux côtés des Gagnacais

Le canton de Castelginest est composé de dix communes, dont celle de Gagnac-sur-Garonne, et est représenté par deux conseillers départementaux : Sandrine Floureusses et Victor Denouvion. D'une même voix, nos élus reviennent sur les actions du Conseil départemental et, plus spécifiquement, dans ce contexte de crise sanitaire.

## Quelles sont les mesures prises par le Conseil départemental pour faire face à l'impact de la crise sanitaire ?

Nombreux sont ceux qui ont été impactés financièrement par cette crise sanitaire. C'est pourquoi, dès le confinement, nous avons mis en place des aides exceptionnelles. Après la distribution de bons de 150 euros pour les familles le plus dans le besoin, nous avons voté un fonds d'aide exceptionnel à destination des associations et des acteurs économiques (travailleurs indépendants, artisans, commerçants, professions libérales, agriculteurs, conjoints collaborateurs). De plus, nous avons maintenu notre soutien matériel et financier à la vie associative, le Conseil départemental étant un partenaire privilégié de l'ASCG.

## Concrètement, comment s'est traduite cette aide exceptionnelle ?

Nous évaluons chaque demande en fonction de l'urgence de la situation et des aides déjà perçues par ailleurs. Une cinquantaine d'associations et une vingtaine d'acteurs économiques du canton ont ainsi déjà pu bénéficier de ce coup de pouce du Conseil départemental. À Gagnac-sur-Garonne par exemple, cela s'est traduit par des subventions de 500 euros à des professionnels libéraux ou

encore par une subvention de 1 500 euros à un commerçant de restauration rapide (Pour plus d'infos : 05 34 33 43 96 - [aides.planderelance@cd31.fr](mailto:aides.planderelance@cd31.fr)).

## Le Conseil départemental gère les collèges, comment s'est passée la rentrée à François Mitterrand (Fenouillet) ?

La rentrée s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles compte tenu des mesures sanitaires prises pour faire face à l'épidémie de Covid. Malgré ce contexte, les équipes du collège, autour de la nouvelle Principale Florence Lenzini, se sont montrées positives et ont fait preuve d'une forte capacité d'adaptabilité, permettant une rentrée sereine et rassurante pour les collégiens. Le Conseiller départemental a décidé de fournir deux masques en textile gratuits à l'ensemble des collégiens. Nous avons par ailleurs eu le plaisir de remettre, comme chaque année, un dictionnaire aux élèves de 6<sup>e</sup>.

## Pour contacter vos conseillers départementaux :

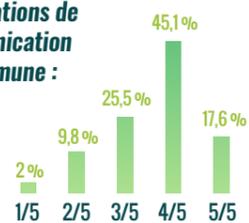
05 34 33 20 ou 76

[sandrine.floureusses@elus.cd31.fr](mailto:sandrine.floureusses@elus.cd31.fr)

[victor.denouvion@elus.cd31.fr](mailto:victor.denouvion@elus.cd31.fr)



**Vos évaluations de la communication de la commune :**



**:: Communication**

**Les tops et les flops de la communication gagnacaise**

Nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre enquête sur la communication municipale à Gagnac, tout au long de l'été. Il est maintenant temps de partager avec vous les résultats de ce sondage et d'en tirer des conclusions pour vous proposer des contenus et des supports mieux adaptés.

**VOS MÉDIAS PRÉFÉRÉS**

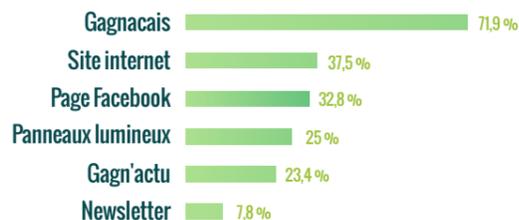
À l'heure de la dématérialisation des contenus, le papier semble avoir encore de beaux jours devant lui, puisque le moyen de communication que vous utilisez et aimez le plus, **le roi des médias de la commune, reste le Gagnacais dans sa version imprimée.** Loin devant les autres supports de communication de la commune, vous êtes près de 80 % à lire tout ou partie de cette publication. Vous êtes par ailleurs nombreux à nous réclamer une parution plus fréquente. Vous semblez aussi apprécier le site internet et la page Facebook de la mairie que vous consultez plus ou moins régulièrement selon votre tranche d'âge.

**Les panneaux lumineux (même s'ils restent le deuxième support le plus connu après le Gagnacais), le Gagn'actu et la Newsletter arrivent bons derniers de ce palmarès.**

Vous êtes plusieurs à nous indiquer que les campagnes d'affichage et les panneaux lumineux pouvaient être source d'accidents au volant. Vous nous suggérez de les déplacer pour réduire ce risque et permettre une lisibilité accrue, notamment en les plaçant dans les zones où il y a plus de piétons.

Pour le Gagn'actu et la newsletter, bien que les contenus de ces supports vous conviennent, vous les consultez peu en raison de leur caractère moins récurrent.

**Les supports que vous utilisez le plus souvent ?**



**CONTENUS, RUBRIQUES ET THÉMATIQUES**

Globalement, vous attribuez une note de **4/5 aux thématiques et rubriques de nos différents médias.** Vous êtes surtout séduits par les rubriques qui ont trait à l'actualité immédiate, aux manifestations à venir, aux informations pratiques et à la vie municipale.

Vous êtes nombreux à regretter que certaines rubriques ne soient pas assez étoffées, notamment en ce qui concerne les décisions politiques et projets de la commune, mais également les travaux, le social et la culture. Vous nous avez aussi fait part de vos suggestions de rubriques et thématiques qui ne figurent actuellement pas de nos médias : emploi local, témoignages d'anciens de la commune, déplacements ou encore entraide.

**GRAPHISME, PRÉSENTATION ET NAVIGATION**

Vous semblez relativement satisfaits de l'aspect **visuel de nos médias** avec, là aussi, une note moyenne de 4/5.

Près de **20 % d'entre vous expriment que les informations sont parfois difficiles à trouver sur le site internet** et que la navigation n'y est pas facile.

**INFOS / ACTUALITÉS**

Vous êtes en grande partie satisfaits des **informations que contiennent nos médias** avec des notes autour de 4/5.



**Questions/Réponses**

**Pourtant abonné, je n'ai jamais reçu la newsletter, pourquoi ? / Pourquoi je ne reçois plus la newsletter depuis plusieurs mois ?**

Lorsque vous vous inscrivez à la newsletter depuis la page d'accueil de notre site, ce dernier génère automatiquement un e-mail qui vous demande confirmation de cet abonnement. N'oubliez pas cette étape. Nous vous suggérons de refaire la procédure d'inscription pour vérifier si votre abonnement est bien valide ! Aussi, la newsletter paraît seulement une fois entre deux numéros du Gagnacais. En 2020, malheureusement, nous n'avons pu publier qu'une seule Newsletter du fait des élections municipales et de la crise sanitaire. Mais le rythme normal de diffusion va reprendre à compter de la rentrée ! Si vous réalisez votre inscription 15 jours après l'envoi de la newsletter, elle ne vous sera pas transmise puisque déjà obsolète. Il vous faudra donc attendre son prochain numéro plusieurs mois plus tard.

**Y a-t-il une boîte à idées à la mairie ?**

Tout à fait, elle se trouve sur le comptoir de l'accueil et est intitulée « Vous avez la parole ». Notre site internet dispose également d'un formulaire à cet effet « Une idée pour améliorer la vie du quartier ? Proposez-la ! » qui est disponible en bas de chaque page et de chaque article, au-dessus du bandeau vert avec les coordonnées.

Nous invitons tous les Gagnacais à participer à la vie de la commune par ces moyens. Les élus souhaitent aussi instaurer des réunions de quartier, où chacun pourrait venir exprimer ses idées sans formalité aucune pour améliorer notre quotidien à Gagnac.

Paradoxalement, **31 % d'entre vous pensent que nos médias numériques devraient être actualisés plus régulièrement.** Vous êtes près de 80 % à attendre de nouveaux moyens de communication municipaux qui permettraient à l'information de venir à vous sans la rechercher : vous avez notamment fait la demande d'un mode d'alerte d'infos par mail ou sms.

**Le site est-il régulièrement mis à jour ?**



**Les plus jeunes d'entre vous sont aussi demandeurs de la présence de la mairie sur plusieurs réseaux sociaux** dédié à la parution de ses infos.

**ACTION, RÉACTION !**

Les résultats de cette enquête nous ont beaucoup appris sur vos habitudes et vos modes d'accès à l'information. Nous avons pris conscience des points forts que nous voulons consolider dans notre communication, mais nous connaissons aussi désormais les nombreux points à améliorer pour la rendre plus actuelle et plus adaptée à vous, nos lecteurs.

La commission communication suit de près vos remarques et suggestions et se réunit régulièrement pour décider comment les mettre en place.

Elle a d'ores et déjà décidé de changer la fréquence de parution du Gagnacais, qui sortira désormais tous les deux mois, avec une thématique dominante pour chaque numéro, ce qui permettra de traiter les sujets de fond que vous attendez avec plus de détails et d'exactitude. Elle envisage aussi la mise en place d'une nouvelle application d'envoi de notifications par SMS aux administrés, ainsi que l'implantation de panneaux lumineux de nouvelle génération dans la commune.

Enfin, le CCAS réfléchit à la création d'un mini-magazine dédié à la parution de ses infos. Ce magazine serait distribué en même temps que le Gagnacais.





Grande photo : Rentrée échelonnée dans les classes | Petites photos : Enfants et parents de l'école élémentaire rassemblés sur la Place de la République, lavage des mains avant l'entrée en classe

**:: Scolarité**

## Dans les coulisses de la rentrée

### LES BONS POINTS DE LA RENTRÉE DES CLASSES

Mardi 1<sup>er</sup> septembre, le réveil a sonné tôt pour près de 300 petits gagnacais qui ont dû reprendre le chemin de l'école vers une nouvelle année scolaire. Si certains sont arrivés avec une petite pointe d'appréhension, ce sentiment s'est rapidement dissipé, effacé par la joie des retrouvailles avec leurs camarades qu'ils n'avaient pas vus depuis deux mois.

Somme toute, une rentrée presque normale pour les enfants. La municipalité se félicite que ce retour sur les bancs de l'école se soit déroulé très sereinement malgré un contexte sanitaire toujours dominé par l'épidémie de coronavirus.

Pour garantir aux élèves un maximum de sécurité pour cette rentrée, tout a été orchestré en coulisses par l'ensemble des équipes enseignantes et les agents territoriaux, et ce, bien en amont du jour-j. Ensemble, ils ont réfléchi à la meilleure façon d'appliquer le protocole sanitaire imposé par le ministère de l'éducation, incluant lavage des mains régulier, port du masque obligatoire pour les adultes, désinfection systématique du matériel, accueils échelonnés pour éviter le brassage des enfants et de leurs parents... Pour répondre à ces mesures contraignantes qui dépassent le cadre de leurs activités professionnelles habituelles, tous les acteurs de l'éducation de la ville ont fait preuve d'une grande faculté d'adaptation et ont mené conjointement toutes les réorganisations nécessaires.

Les agents du service technique eux aussi ont apporté leur contribution à l'amélioration et à la sécurisation des écoles pour la rentrée : ils ont profité des vacances d'été pour retirer toutes les tables doubles de l'école élémentaire et les remplacer par des tables simples, permettant une meilleure distanciation entre élèves ; ils ont aussi installé des éléments d'occlusion visuelle tout au long des grilles de l'entrée de l'école donnant sur la place.

2020 sera une année à marquer d'une pierre blanche dans la communauté éducative : nouvelles méthodes d'enseignement, nouvelles règles pour les enfants, nouveaux environnements de travail... À Gagnac, les professionnels de l'éducation ont su tirer parti des enseignements du Covid, permettant une petite révolution du système éducatif pour l'école de demain.



### LES CHIFFRES ET LES NOMS CLÉS DE LA RENTRÉE

#### École maternelle du Chêne Vert

Cette année 2020-2021, l'école maternelle du Chêne Vert accueille 111 élèves répartis sur 4 classes sous la direction de Mme Heredero.

À chaque classe est affectée une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles), qui changera à chaque nouvelle période après les vacances scolaires.

#### École élémentaire Jean de Cruzel

Pour cette nouvelle année, l'école élémentaire, dirigée par Mme Assié, accueille 178 élèves, accueillis dans 7 classes. Elle compte aussi un dispositif ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire), qui permet la scolarisation d'élèves porteurs de handicap. Plusieurs AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) sont aussi présentes pendant les temps scolaires et parfois périscolaires pour répondre aux besoins de ces enfants.

Le dispositif ULIS est encadré par Mme Imbert. Il accueille sur une partie du temps scolaire 13 élèves (déjà comptabilisés dans les effectifs cités ci-dessus).



**Myriam HEREDERO**  
PS - MS - Classe 1  
27 élèves



**Claire DOMINGUES**  
PS - MS - GS  
Classe 1 et 3  
27 et 28 élèves



**Aurore VACHER**  
PS - Classe 2  
28 élèves



**Élodie ROUX**  
MS - GS  
28 élèves



**Nathalie FRENIN BRANHS**  
MS - GS  
28 élèves



**Julie FUENTES**  
ATSEM



**Linda ROQUES**  
ATSEM



**Martine MEDAN**  
ATSEM



**Sophie GALTIER**  
ATSEM



**Mme VALOIS**  
CP/CE1 - 24 élèves



**Mme COMBES**  
CP/CE1- 24 élèves



**Mme MERLE**  
CE1 - 27 élèves



**Mme MARTINET**  
CE1 - 27 élèves  
CE2 - 25 élèves



**Mme LE STRAT**  
CE2/CM1 - 23 élèves



**Mme ASSIÉ**  
CE2 - 25 élèves



**Mr CAUMEL**  
CM1 - 27 élèves



**Mme Cruzilles**  
CM2 - 28 élèves



**Mme IMBERT**  
Dispositif ULIS

École Maternelle / École Élémentaire

## Enfantastique

Vous avez été nombreux à répondre favorablement au sondage sur la réalisation possible de l'Enfantastique le 19 septembre dernier, et à vous inscrire pour participer aux différents spectacles et ateliers.

Malheureusement, c'est la veille à minuit que M. Etienne Guyot, Préfet de Haute-Garonne et de la région Occitanie, a pris des mesures restrictives empêchant les rassemblements de plus de 10 personnes autour des parcs et jardins. Nous avons été forcés d'annuler l'événement au dernier moment, laissant dans un état de déception avancée tous les petits magiciens et magiciennes qui devaient y assister.

La préservation de la santé de tous dans le contexte actuel est notre priorité, mais qu'on se le dise, ce n'est que partie remise !



GAGNAC-SUR-GARONNE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE  
DE 15 HEURES À 19 HEURES  
SITE CAMPISTRON

SPECTACLES  
ESPACE LECTURE  
ATELIERS  
ESCAPE-GAME  
ÉCHANGES

**[enfantastique]**  
• Édition 2020 sur le thème de La Magie •

ATTENTION ! LE PORT DU MASQUE POUR LES + DE 11 ANS ET LE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES SERONT OBLIGATOIRES



L'équipe de direction du Centre d'Animation (Anthony Gex, Vanessa D'Ath, Jérôme Lout)

Marina Alba Gaiot et Loïc Trimino

Grande photo : L'équipe du Centre d'Animation. De gauche à droite, en haut : Loubna Filali, Loïc Trimino, Maïwenn Perhirin, Pier-Annick Bégis, Anthony Gex. En bas : Nathalie Helena, Hélène Labadie, Anaïs Bousquet, Meriem Abid, Jérôme Lout, Vanessa D'Ath, Marina Alba Gaiot. Manquent Anaïs Depaille, Ophélie Dziadula et Cindy Montout.

### LES NOUVEAUX VISAGES DES ACCUEILS DE LOISIRS

#### Centre d'Animation

À la direction du Centre d'Animation, on retrouve cette année en co-direction Jérôme Lout et Anthony Gex, avec Vanessa d'Ath pour directrice adjointe. Tous trois sont épaulés par l'animatrice référente Anaïs Depaille. L'équipe d'animation compte au total 15 agents pour encadrer les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires.

#### Centre d'Animation Jeunesse

Ce sont aussi Anthony Gex et Jérôme Lout qui dirigent le Centre d'Animation Jeunesse. Marina Alba-Gaiot et Loïc Trimino sont cette année les animateurs du CAJ : ils supervisent les adolescents lors de l'aide aux devoirs notamment, et leur proposent des activités, chantiers et sorties.



L'équipe du restaurant scolaire : Stéphanie Machado, Audrey Koane-Yane, Louis David, Alison Ben Belaid, Laëtitia Tolleron

### LE RESTAURANT SCOLAIRE FAIT SA RENTRÉE

La pause méridienne est un moment de partage et de repos nécessaire dans le quotidien des élèves, et le repas reste un instant clé autour duquel s'articule leur journée.

Cette année, pour préparer et servir les quelques 250 repas quotidiens aux petits Gagnacais, l'équipe du restaurant scolaire compte 5 personnes sous la responsabilité du chef de cuisine David Louis. Cette fine équipe continue d'avoir pour priorité la diététique et l'apport régulier d'aliments « premium » : bio, Label Rouge, origine française... Et bien sûr, les agents continuent de préparer et de livrer les repas aux personnes âgées et faibles de la commune.

Ce numéro est également l'occasion de remercier Christophe Fricon qui a quitté le restaurant scolaire après douze années dans l'équipe de la restauration dont trois à sa tête. La brillante victoire de Christophe au concours Gargantua, concours qui récompense les meilleurs cuisiniers de collectivités, lui a permis d'être repéré par les Services du Conseil régional et de devenir le responsable de la restauration du lycée agricole d'Ondes.

### :: Animation

## Le CAJ, comment ça marche ?

Le CAJ est un lieu d'accueil pour les collégiens et les lycéens à partir de 11 ans. Les ados peuvent y pratiquer des activités de loisirs avec le matériel mis à leur disposition : jeux de société, instruments de musique, activités multimédia, babyfoot... et aussi des activités que proposent les animateurs ainsi que des sorties culturelles et sportives. Mais avant tout, c'est un lieu convivial, où les jeunes se retrouvent dans un cadre sécurisé et encadré par deux animateurs qui mettent un point d'honneur à rendre le jeune autonome et acteur de son temps libre.

Le CAJ fonctionne sans inscription sauf pour les sorties et activités spécifiques. Pour les jeunes qui fréquentent le CAJ, une adhésion de 12 € est facturée sur l'année scolaire. Pour les sorties, un tarif est appliqué selon votre quotient familial de caf.

**Attention, cette année le port du masque est obligatoire au CAJ !**

Le dossier de votre enfant est le même que l'an dernier, vous pouvez le mettre à jour à tout moment sur votre portail famille (numéro de téléphone, adresse...).

#### Horaires

#### Périodes scolaires

Mercredi de 13 h 15 à 18 h 30 en accueil libre / mardi et jeudi soir de 16 h 30 à 18 h 30 pour l'aide aux devoirs.

#### Vacances

Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30.

#### Contact :

[caj.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:caj.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)



### :: Animation

## Vacances d'octobre au Centre d'Animation et au Centre d'Animation Jeunesse

Les vacances de la Toussaint approchent à grands pas... Cette année, le séjour sur cette période est annulé à cause de la situation sanitaire, mais les équipes du Centre d'Animation et du Centre d'Animation Jeunesse comptent bien se rattraper en proposant aux enfants des vacances dignes de ce nom.

Au Centre d'Animation, les agents ont choisi pour thématique de cette période « Halloween mexicain » : couleurs, fleurs et sugar skulls (petits bonbons en forme de tête de mort) seront de la partie, à la fois dans la décoration des locaux du centre et dans les activités proposées par les animateurs.

Au Centre d'Animation Jeunesse, Marina et Loïc ont prévu des vacances riches en activités et émotions pour les ados. Au programme : sortie accrobranche, soirées loup-garou et blind-test, ateliers cuisine et plus encore. Avec un planning aussi dense, les jeunes n'auront pas le temps de s'ennuyer... ni, comme ils le disent si bien, « de glander ».

Et les matinées, les plus vaillants des ados pourront participer à un chantier pour aménager et s'approprier l'extérieur du CAJ. Au top !

## :: Culture

## Bibliothèque municipale

Située sur la place du village, près des écoles et du Centre d'Animation, la bibliothèque comptabilise plus de 600 inscrits et offre aux adhérents un fonds de documents sans cesse en mouvement et en augmentation.

Ainsi, plus de 10 700 documents sont mis à disposition. L'inscription y est gratuite. Depuis le 8 septembre dernier, vous pouvez de nouveau entrer dans la bibliothèque, aux horaires habituels et toujours dans le respect du protocole sanitaire.

## OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi et Jeudi : 15 h – 18 h 30  
Mercredi : 13 h 30 – 18 h 30  
Samedi : 10 h – 12 h (hors vacances scolaires)

## CONSIGNES SANITAIRES

- . Accueil dans l'enceinte limité à 5 personnes
- . Lecture sur place non autorisée
- . Port du masque obligatoire (à partir de 11 ans)
- . Utilisation du gel hydroalcoolique à l'entrée obligatoire
- . Sens de circulation et distanciation physique à respecter

Les documents en retour sont : désinfectés et mis en quarantaine pendant 3 jours avant d'être rangés en rayon et empruntables.

**Nous sommes impatients de vous retrouver !**

## :: Parentalité

## Espace Écoute Parents

Vous êtes parents ? Vous vous posez des questions ? Vous avez envie d'échanger ?

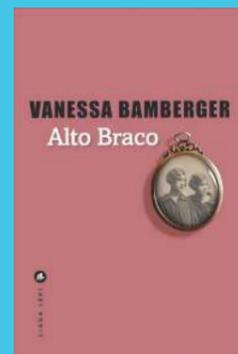
L'espace Écoute Parents peut vous apporter un accompagnement, un soutien voire une orientation adaptée. Mme Drouhin Montoya, psychologue de l'École des Parents et des Éducateurs vous accueille lors de permanences deux vendredis matin par mois de 10 h à 13 h au centre de loisirs de Fonbeauzard et deux vendredis après-midi par mois de 14 h 30 à 17 h 30 à la mairie de Gagnac-sur-Garonne. Ces permanences sont gratuites et sont financées par Toulouse Métropole.

**Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05 61 37 12 22.**


**Lectures coups de cœur**


**Virginie Grimaldi**  
*Et que ne durent que les moments doux.*

L'une vient de donner naissance à une petite fille arrivée trop tôt. Elle est minuscule, pourtant elle prend déjà tellement de place. L'autre vient de voir ses grands enfants quitter le nid. Son fils laisse un vide immense, mais aussi son chien farfelu. L'une doit apprendre à être mère à temps plein, l'autre doit apprendre à être mère à la retraite. C'est l'histoire universelle de ces moments qui font basculer la vie, de ces vagues d'émotions qui balaient tout sur leur passage, et de ces rencontres indélébiles qui changent un destin. Avec une infinie justesse et beaucoup d'humour, Virginie Grimaldi déroule le fil de leur existence et nous invite à partager leurs joies et leurs angoisses, mais aussi les souvenirs, les rêves et les espoirs.



**Vanessa Bamberger**  
*Alto Braco*

Alto Braco, «haut lieu» en occitan, l'ancien nom du plateau de l'Aubrac. Un nom mystérieux et âpre, à l'image des paysages que Brune traverse en venant y enterrer Douce, sa grand-mère. Du berceau familial, un petit village de l'Aveyron battu par les vents, elle ne reconnaît rien, ou a tout oublié. Après la mort de sa mère, elle a grandi à Paris, au-dessus du Catulle, le bistrot tenu par Douce et sa sœur Granita. Dures à la tâche, aimantes, fantasques, les deux femmes lui ont transmis le sens de l'humour et l'art d'esquiver le passé. Mais à mesure que Brune découvre ce pays d'élevage, à la fois ancestral et ultra-moderne, la vérité des origines affleure, et avec elle un sentiment qui ressemble à l'envie d'appartenance.



Groupe des assistantes maternelles et de la garde d'enfant du RAM

## :: Enfance

## Parentalité, petite enfance

## RAM



Le Relais Assistantes Maternelles est un service municipal gratuit. C'est un lieu qui rapproche l'offre et la demande d'accueil des jeunes enfants. Les parents employeurs ou futurs employeurs accèdent à des informations concernant les différentes modalités liées au contrat de travail (calcul du salaire, congés payés, rupture de contrat etc.) mais aussi sur les aides financières CAF, le coût lors de l'emploi d'une assistante maternelle etc. Le RAM propose également 2 fois par semaine un accueil qui offre aux enfants un espace de jeux riche et varié favorisant leurs besoins de découvertes, tout en préservant leur sécurité affective. C'est également un lieu où les professionnelles peuvent se rencontrer, partager leurs expériences et parler de leurs pratiques professionnelles accompagnées par l'éducatrice de jeunes enfants du RAM.



## Témoignage d'assistantes maternelles

« Nous fréquentons le RAM depuis plusieurs années, car nous y trouvons un moyen de préserver un lien social nécessaire dans notre métier, d'avoir des moments de partage entre professionnelles, de questionner et d'échanger sur nos pratiques, de nous soutenir mutuellement et de préserver cette émulation entre pairs au bénéfice des enfants que nous accueillons. Ces derniers pouvant éprouver en toute sécurité les premières règles de la socialisation... »

## PARENTHÈSE FAMILIALE

La Parenthèse Familiale est un lieu d'accueil et d'écoute des tout petits, de la naissance à 4 ans, accompagnés par leurs parents ou grands-parents, sans oublier les futurs parents. C'est un lieu propice à l'échange, aux rencontres entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes, une parenthèse pour permettre une première séparation en douceur entre l'enfant et son parent. Un espace où les enfants pourront jouer, expérimenter, découvrir et s'amuser en toute sécurité car en présence de leur source de sécurité, leur parent. Il n'y a pas d'inscription, vous pouvez y venir quand vous le souhaitez les lundis entre 8 h 45 et 11 h 45 (sauf durant les vacances scolaires), il y aura toujours de la place pour vous accueillir autour d'un thé ou d'un café.



## Témoignage de Pascal, papa d'Aurore 2 ans ½, Timothée 7 ans, Capucine 8 ans et Paloma 14 ans.

« Je viens à la Parenthèse Familiale, avec Aurore afin de lui permettre de rencontrer d'autres enfants et d'avoir accès à d'autres types de jouets, d'activités ou d'ateliers. C'est un lieu qui permet la stimulation entre enfants : se disputer, prêter, collaborer, toutes ces interactions qui sont les prémices des futures relations sociales... »



## :: Animation

## Animation Contes et Zik

Samedi 3 octobre, 17 personnes vont venues applaudir la compagnie « À cloche pied » qui présentait son spectacle « Contes et Zik » sous la bibliothèque.

Le duo burlesque et farfelu a raconté à l'assemblée des contes enfantins traditionnels, agrémentés de flûte, d'accordéon ou encore de guitare. Il a su rendre son spectacle interactif en faisant participer les enfants par le biais de procédés mémo-techniques vocaux.

Dans ses histoires et ses chansons, on a pu rencontrer des personnages variés : un Grain de Millet, une petite taupe ou encore... une princesse grenouille. La joie pouvait se lire sur les visages des enfants qui n'hésitaient pas à donner du répondeur aux deux acteurs. Les adultes eux, devaient porter le masque, crise sanitaire oblige, mais leur amusement transparaissait sans difficulté, même derrière cet accessoire.

Et quand est arrivé le moment de partir, plus personne ne voulait quitter la salle... alors, la mairie a offert aux enfants présents un délicieux chocolat à déguster chez eux et tous les spectateurs sont repartis ravis de cette matinée, où chacun a sans nul doute trouvé son conte !

## :: Santé

## Ma commune Ma Santé

« Si la santé n'a pas de prix, elle a en revanche un coût ». Celui-ci n'a cessé de croître ces dernières années, occupant une part conséquente dans le budget des ménages.

Dans le cas d'une hospitalisation, de soins dentaires ou optiques, les dépenses non remboursées par la Sécurité sociale (dépassements d'honoraires, ticket modérateur) peuvent être élevées. Résultat : certaines personnes se passent de mutuelle. Depuis 2016, la commune de Gagnac-sur-Garonne est en partenariat avec l'association ACTIOM dans le cadre du dispositif « Ma Commune Ma Santé » offrant la possibilité d'accéder à une complémentaire santé ou une offre de mutuelle santé plus avantageuse.

L'action « Ma commune Ma Santé » s'adresse à l'ensemble des administrés de la commune de Gagnac-sur-Garonne. Elle a pour but de proposer une offre de mutuelle santé dite « communale » négociée et défendue par l'association dans votre intérêt. **L'objectif est de faire bénéficier d'une meilleure couverture santé.**

#### À partir de cette année, l'offre ACTIOM comprend également une offre labellisée pour les agents territoriaux.

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du pouvoir d'achat, elle a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Sans questionnaire de santé et sans condition de revenu, Ma Commune Ma Santé s'adapte à vos besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux avec des tarifs négociés et des services spécifiques.

Des permanences se dérouleront à la mairie de Gagnac où un référent de l'association ACTIOM vous aidera dans votre comparatif entre votre couverture actuelle et notre gamme de solutions afin d'en déterminer les avantages et bénéfices pour vous.

#### Les permanences sont prévues en mairie :

- le 29 octobre 2020 de 14 h à 18 h
- le 19 novembre 2020 de 14 h à 18 h
- le 10 décembre 2020 de 14 h à 18 h

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous en appelant au CCAS au 05 62 22 93 50 ou le centre d'accueil téléphonique d'ACTIOM au 05 64 10 00 48.

#### Merci d'amener à la permanence les documents suivants :

- grille de garanties de votre mutuelle
- montant de votre cotisation actuelle
- attestation de Carte Vitale
- carte d'identité
- RIB



## :: Entreprise

## Mon entreprise pas à pas

Toulouse Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne s'associent pour simplifier le parcours des porteurs de projets. Avec « Mon entreprise pas à pas », des services et des outils sont mis à disposition pour garantir un accueil personnalisé et un accompagnement individuel à chaque étape de votre projet. Ce service s'adresse également aux entreprises qui souhaitent accéder à de nouveaux marchés, se développer par l'innovation, rechercher de nouveaux financements ou être transmises à un repreneur.

**Pour en savoir plus :**  
[monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr](http://monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr)

MON ENTREPRISE  
**PAS à PAS**

JE SUIS CRÉATEUR / REPRENEUR  
 D'ENTREPRISE  
 J'AI UNE  
 ENTREPRISE

Un site web pour simplifier votre parcours d'entrepreneur avec un accompagnement sur-mesure

[monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr](http://monentreprisepasapas.toulouse-metropole.fr)



## :: Emploi

## TOULOUSE MÉTROPOLE

## Plan de Relance

## Toulouse Métropole mobilise 95 M€ pour l'emploi



Relance de l'investissement public et soutien aux filières stratégiques sont les deux volets de cet ambitieux plan de relance dont l'objectif est de créer les conditions d'une reprise durable en donnant aux acteurs économiques une visibilité sur le moyen et long terme. En voici les principaux leviers.

#### Relance de l'investissement public et accélération des grands projets

- 40 M€ mobilisés au bénéfice du bâtiment et des travaux publics, de l'entretien des voiries et des routes, et de la création de nouvelles pistes cyclables. Près de 10 M€ débloqués en anticipation pour la réalisation de projets initialement prévus en 2021
- Consolidation de la trésorerie des entreprises, via la charte des marchés publics qui pourra à court terme débloquer jusqu'à 60% des avances sur commande passées en 2020
- Cadencement soutenu des marchés publics pour renforcer l'activité des

Consulter le détail des mesures :  
[toulouse-metropole.fr/plan-de-relance](http://toulouse-metropole.fr/plan-de-relance)

entreprises : entre 100 et 200 marchés engagés de juillet à septembre 2020, soit 150 M€ d'investissements dont 40 millions au titre de la relance

#### 45 M€ pour le soutien aux filières, à la transition énergétique et numérique et à la compétitivité

- Toulouse Métropole abonde de 10 M€ le plan national de soutien à la filière aéronautique
- Exonération sur les loyers et les charges des entreprises hébergées dans les pépinières et hôtels d'entreprises et le B612, dont celui de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Saint-Exupéry
- Lancement dès juin, sur le site de Toulouse-Franczal (38 ha), du centre d'expérimentation et de démonstration des mobilités terrestres et aériennes du futur, autonomes et décarbonées
- Renforcement des budgets dédiés à la transition énergétique pour accélérer la rénovation énergétique des logements sociaux et privés,

favoriser les modes de transport à faible émission, les circuits-courts, et développer l'économie circulaire.

- 3 M€ pour la relance des industries culturelles
- Création d'un fonds de soutien doté de 1 M€ pour relancer le tourisme d'affaires
- 800 000 euros versés en 2020 en soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire

Les 95 M€ du plan de relance s'ajoutent aux 365 M€ d'investissements métropolitains inscrits dans la programmation pluriannuelle 2020. Avec ce niveau d'engagement inédit, Toulouse Métropole se mobilise aux côtés des entreprises pour protéger l'emploi face à la crise et préparer le tissu économique local aux grands enjeux de demain.

toulouse  
 métropole

en grand !

## :: Cadre de vie

## Voirie : points sur les travaux réalisés ou programmés

Tous ces travaux sont réalisés pour améliorer le quotidien de chacun.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme tous les ans, un programme de renouvellement des candélabres de la ville a été mené au cours des derniers mois en partenariat avec le SDEHG (Syndicat Départemental d'Électrification de Haute Garonne). Ces nouveaux éclairages publics sont équipés d'ampoules basse consommation de type LED. Ces aménagements permettent de réduire de plus de 75 % la consommation électrique. Le renouvellement des candélabres a, cette année, concerné la rue de l'Église, la rue de l'Oustalet, l'Allée du Parc, l'Allée des Myosotis et l'Allée des Jardins. Ce programme de rénovation se poursuivra en 2021.

## STATIONNEMENT SUR CHAUSSÉE

Les travaux de sécurisation de voirie se poursuivent sur la commune avec notamment des aménagements de stationnement sur chaussée. Ces aménagements ont un double rôle de sécurisation : d'une part la réduction de la vitesse des véhicules et d'autre part la libre circulation des piétons sur les trottoirs et notamment pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite. Des aménagements de ce type ont déjà été réalisés dans le quartier Berbie Blaize, Rue de l'Oustalet et sur une portion de la Voie Romaine. Ils vont se poursuivre Rue de Pessoles, rue des Amandiers, Allée des Jardins et rue des Pêcheurs. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un programme global d'aménagement visant à décourager l'utilisation des rues de quartiers résidentiels par les véhicules souhaitant contourner les axes principaux aux heures de pointe.



Vue sur la rénovation de l'éclairage public Rue de l'Église et sur l'aménagement de sécurisation du sens interdit.



## :: Travaux

## Piste cyclable vers le Grand Parc Garonne

Depuis début septembre, les travaux de construction de la piste cyclable permettant de relier le centre-bourg au Grand Parc Garonne en longeant les berges de Garonne ont débuté. Ces travaux, réalisés avec la maîtrise d'œuvre de Toulouse Métropole, seront achevés pour la fin de l'année. Le montant de l'investissement s'élève à 350 000 euros et est financé à 60 % par l'État (au moyen de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local), à 20 % par Toulouse Métropole et à 20 % par la région Occitanie.



## :: Association

## Les 60 ans de l'ASCG

Ce forum a également marqué les soixante ans de l'ASCG (Association Sportive et Culturelle de Gagnac). Le contexte sanitaire n'a pas permis de célébrer l'évènement comme il avait été imaginé mais cet anniversaire a néanmoins été l'occasion de revoir les statuts de l'ASCG.

En effet, après une dizaine d'années de présidence sous la houlette de Patrick BERGOUGNOUX, les sections de l'ASCG ont aujourd'hui adopté un statut indépendant leur conférant une plus grande autonomie. Les présidents de l'ensemble des sections assurent une présidence collégiale du Conseil d'Administration de l'ASCG pour prendre les décisions nécessaires à l'animation de la structure. La municipalité, via sa conseillère déléguée aux associations, Françoise TRUC, reste l'interlocutrice privilégiée pour les associations communales : demandes de salles, besoins en matériel, demandes de subventions (un dossier sera à établir dorénavant chaque année individuellement par les sections suite à la transmission d'un dossier par les services municipaux), organisation matérielle d'évènements,...

L'ASCG accueille environ 1 500 adhérents pour la pratique d'activités variées : foot, multiboxe, tennis, danse, gym, yoga, arts sur couleurs, chorale, pêche, chasse, pétanque, théâtre,...



Outre l'ASCG, le Comité des Fêtes participe lui aussi activement à la vie du village en organisant différents évènements (fête locale, fête de Noël,...) lorsque les conditions sanitaires le permettent.



Les stands des sections | Michel Simon, Maire et Victor Denouvion, Conseil départemental

## :: Association

## Le forum des associations et la mise en place des protocoles COVID

Initialement prévu le 5 septembre comme chaque année, il a été annulé par rapport aux restrictions dues au COVID 19, puis repositionné le 12 septembre de 14 h à 17 h.

Quelque 14 associations ont répondu présentes pour venir installer leur stand sous le soleil de cette fin d'été et le public a pu profiter de cet après-midi pour finaliser ses inscriptions aux activités annuelles. Il restait des places pour les futurs licenciés de toutes ces activités qu'elles soient sportives ou culturelles.

La crise sanitaire a modifié beaucoup de choses dans notre vie de tous les jours et pour les activités associatives, notamment au niveau du nombre de personnes pouvant exercer en même temps et dans un même lieu l'activité de leur choix.

2020 n'est pas une année comme les autres, nous l'avons tous compris depuis le 17 mars. La vie des associations a elle aussi été bouleversée, tout d'abord avec l'interruption des activités pendant plusieurs semaines, puis une reprise en douceur dès le mois de juin pour certaines. Au cours de la période estivale, chaque association a réfléchi aux modalités de reprises de ses activités.

Les consignes imposées par les arrêtés de la Préfecture de Haute-Garonne sont strictes et elles doivent être respectées par tous ; les gestes barrières doivent également être appliqués dès que les adhérents arrivent dans leurs salles respectives :

- Port du masque obligatoire (sauf pendant la pratique sportive),
- Distanciation règlementaire,
- Utilisation de gel hydroalcoolique à l'arrivée et au départ de la salle,
- Nettoyage des sols et des points de contact,
- Aération des salles entre 2 cours,
- Affichage du protocole.

Les consignes imposées doivent être appliquées et la plus grande vigilance est demandée aux présidents des sections pour leur mise en application afin de ne pas risquer la fermeture des salles.

**La municipalité, par l'intermédiaire de sa conseillère déléguée aux associations, Françoise TRUC, remercie les bénévoles des associations et les adhérents pour la mise en application de ces protocoles et consignes. L'évolution de la situation sanitaire impose d'être à l'écoute des derniers arrêtés émis par la préfecture de la Haute Garonne afin d'adapter encore, si besoin, les pratiques associatives.**

:: ASCG

## La vie des sections de l'ASCG

### MUSIQUE



La musique est votre passion ? Un instrument vous attire ? Vous souhaitez faire découvrir la musique à votre enfant ? Vous aimeriez perfectionner votre pratique ? Guitare, guitare basse, piano, technique vocale, chant, batterie...

#### L'École de Musique de Gagnac (EMG), qu'est-ce que c'est ?

Plus qu'une simple école de musique c'est un véritable pôle musical. Apprenez par les meilleurs musiciens et professeurs, partagez, jouez entre élèves et bénéficiez d'une structure qui va tout faire pour maintenir votre motivation et faire en sorte que vous vous éclatiez. Profitez d'une approche ludique et collective, où la connaissance du solfège n'est pas obligatoire. Au-delà de la pratique habituelle de l'instrument, l'École de Musique croit beaucoup à l'intérêt d'une réelle compréhension de la musique et de l'instrument pour s'affranchir des éternels morceaux appris par cœur et répétés en boucle. L'École forme des musiciens accomplis et libres ! Pour tous les niveaux, pour tous les styles et dès 6 ans, venez goûter aux joies de la musique à l'école de musique EMG ! L'équipe de l'EMG reste à votre écoute pour tout renseignement avec Roxanne Belver, Présidente, Géraldine Miquel, Trésorière et Eric Holin, Secrétaire.

[www.musiquegagnac.com](http://www.musiquegagnac.com)

FACEBOOK : ASCG Musique Gagnac-s-Garonne



Equipe pédagogique de gauche à droite, Olivier Nebout (Piano) Arnaud Ruiz (Guitare et guitare basse) Mary's Charlen (Chant, technique vocale) Jean Alfred (Batterie) Julian Gretz (Guitare, guitare basse).



### MULTIBOXE



L'ASCG Multiboxe a repris les entraînements de boxe pieds et poings ainsi que les cours de cardioboxing à la salle Campistron et ce, dans un cadre toujours convivial et chaleureux, comme toujours depuis la création de cette section il y a 3 ans. Même si le contexte très particulier cette saison suite à la crise sanitaire du Covid-19, impose de respecter un protocole strict préconisé par la Fédération Française de Kick boxing, Muay thai et Disciplines Associées (FFKMDA). Cette nouvelle saison s'annonce néanmoins pleine de projets pour la formation de nouveaux boxeurs et de futurs champions et plus généralement, pour le développement et la promotion de la santé et du bien-être par le sport.

Ainsi, le coach et champion du monde Mohamed Ben Mendil accueille les enfants, les ados et les adultes pour leur faire découvrir les différentes disciplines de la boxe pieds et poings en pratique de loisirs et/ou en vue de la compétition. Par ailleurs, la première sortie de la saison pour les compétiteurs gagnacais aura lieu les 7 et 8 novembre prochains à Argelès-sur-Mer. Ils auront à cœur de représenter le club et plus généralement la ville de Gagnac aux championnats d'Occitanie de Kick Boxing et auront l'opportunité de tenter la qualification pour les finales nationales du championnat de France. A noter que quatre boxeurs gagnacais avaient réussi l'année passée à rentrer avec le titre de champion d'Occitanie et la qualification pour les finales nationales du championnat de France qui devait se dérouler à Melun mais qui a malheureusement dû être annulé en raison de la crise sanitaire.

Il reste encore des places disponibles pour rejoindre la grande famille du club ASCG Multiboxe alors n'hésitez pas à suivre la page Facebook du club (Ascgmultiboxe) et le site web ([www.multiboxe.fr](http://www.multiboxe.fr)) pour vous tenir informés des nouvelles du club ou pour le rejoindre.

Tel : 06 95 67 96 02

courriel : [multiboxe31@gmail.com](mailto:multiboxe31@gmail.com)



### PHOTO



Pour la saison 2020/21, la section photo de l'ASCG vous propose d'adhérer à un de ces trois groupes :

- Studio avec 6 ateliers animés par un professionnel
- Nature (animalier, paysage, macro) avec 10 sorties extérieures dont 3 avec un intervenant
- Mixte avec 5 ateliers studio et 5 sorties extérieures avec la section nature.
- Pour les débutants en photo et/ou indécis, la section mixte est conseillée.

Le paiement de l'adhésion annuelle vous permet de :

- rejoindre un collectif de photographes amateurs,
- progresser à votre rythme et selon vos envies / intérêts,
- participer aux ateliers / sorties du dimanche.

Tel : 06 03 01 20 29

Courriel : [ascgphoto@gmail.com](mailto:ascgphoto@gmail.com)

#### Calendrier des animations 2020/2021

DATE	NATURE	STUDIO	MIXTE
20 sept.	Salins de Gruissan		Salins
11 oct.	Animalier	Atelier 1 Les bases	Atelier 1 Studio
15 nov.	Pose longue	Atelier 2 Thème à définir	Atelier 2 Thème à définir
13 déc.	Oiseau (DDO)		Oiseaux (DDO)
17 janv.	Neige		Neige
13 févr.	Orchidées	Atelier 3 Vitre mouillée	Orchidées
28 mars	Village Larresingle + Course landaise	Atelier 4 Thème à définir	Atelier 3 Thème à définir
TBC	Voie lactée Hautacam	Atelier 5 Thème à définir	Atelier 4 Thème à définir
09 mai	Macro/ Ascalaphes		Macro / Ascalaphe
13 juin	Cordes sur Ciel + Jardin du Paradis	Atelier 6 Extérieur + portrait	Atelier 5 Extérieur + portrait



Solenn Cote et Lydie Soucasse



### TEMPS'DANSE

Pour cette rentrée, la section connaît quelques changements :

- Tout d'abord un nouveau nom : Temps'Danse (au lieu de Modern Jazz) qui regroupe l'ensemble des activités (modern jazz, ragga et hip hop),
- Une nouvelle présidente, Lydie Soucasse,
- Et enfin une nouvelle professeure diplômée d'état, Solenn Cote.

Pour connaître les jours et horaires des cours, consultez le Facebook de la section : [ascgtempsdanse](https://www.facebook.com/ascgtempsdanse).

Tel : 07 88 38 56 56

Mail : [ascgtempsdanse@gmail.com](mailto:ascgtempsdanse@gmail.com)



### CULTURE



:: Évènement

## 34<sup>e</sup> édition de "Jazz sur son 31" du 7 au 18 octobre

Un festival gratuit et accessible à tous, qui invite les curieux à découvrir le jazz sous toutes ses formes, et sur tout le territoire. Sur le canton, Serge Lopez sera le 8 octobre à Fenouillet et Jehan et Lionel Suarez seront le 15 octobre à Aucamville.

**NE GÂCHONS  
PAS TOUT !**



**JETONS NOS MASQUES  
À LA POUBELLE !**



toulouse  
métropole

en grand !